

Le MEDEF lance un groupe de travail sur la blockchain*

Publié le 27 juin 2016

Le MEDEF poursuit son action de sensibilisation et d'accompagnement de ses adhérents et des entreprises françaises - en particulier les TPE et PME - qui n'ont pas encore saisi toutes les opportunités de la révolution numérique en cours.

*Blockchain : La blockchain est une technologie de stockage, de transmission d'informations et d'authentification, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle.

Annoncé lors de l'Université du numérique, en mars 2016, le groupe de travail sur la blockchain vient d'être lancé à l'initiative de Christian Poyau, président de la commission Transformation numérique du MEDEF.

L'objectif est de réunir des acteurs de tous les secteurs professionnels, agissant dans le cœur de métier du numérique mais pas seulement, afin de mieux appréhender les applications possibles de cette technologie de stockage, de transmission d'informations et d'authentification, qui est annoncée comme la deuxième phase de la révolution numérique.

Pour Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président délégué du MEDEF « *Il est important que les entreprises se saisissent rapidement de la blockchain, dont les implications en termes de modèles d'affaires ne sont pas encore suffisamment cernées. Le MEDEF s'investit pour aider les entreprises françaises à se placer en première ligne de cette nouvelle innovation.* »